



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Elections cantonales 2013

Le Conseil communal félicite Alain Ribaux pour son élection au Conseil d'Etat

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel félicite Alain Ribaux pour son élection au Conseil d'Etat neuchâtelois. Il lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Il est persuadé qu'avec ce nouvel élu, le canton compte un membre expérimenté et compétent, qui saura mettre sa force de travail et de persuasion au profit d'une plus grande cohésion cantonale.

Alain Ribaux a été élu le 27 avril 2008 au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel et y est entré le 21 mai de la même année. Il a été réélu le 13 mai 2012 et a présidé le Conseil communal durant l'année administrative 2011-2012. Durant ses cinq années passées à l'exécutif, l'élu du Parti libéral-radical a dirigé les Finances, les Ressources humaines et le Développement économique. En particulier, le conseiller communal s'est attelé à gérer avec rigueur les finances de la Ville.

Pour la Ville de Neuchâtel, l'élection d'Alain Ribaux signifie que l'exécutif doit être complété. Rappelons que lors des élections communales du printemps 2012, le premier suppléant de la liste PLR qui sera sollicité pour occuper le siège vacant était Jean-Charles Authier, lequel était respectivement suivi d'Amélie Blohm Gueissaz et de Béatrice Haeny, tous trois siégeant actuellement au Conseil général.

Neuchâtel, le 19 mai 2013

LE CONSEIL COMMUNAL